



ORLEANS  
Technopole

# La Lettre

## d'Orléans Technopole

AU SOMMAIRE DU N° 22 DE JUILLET 2000 : L'éditorial de Marie-Madeleine Mialot, Vice-Présidente du Conseil Régional du Centre - Orléans Technopole édite le premier "Guide de l'Innovation et de la Recherche" page 1; Plein succès pour le premier Concours pédagogique de création d'entreprise page 2; Onze nouvelles entreprises signent la charte "Partenaire d'Orléans Technopole" page 3; Agenda technopolitain et Brèves page 4.



## EDITORIAL

### La création d'entreprises : un enjeu pour l'emploi

Depuis deux ans, le Conseil Régional a décidé de privilégier le développement de l'emploi dans toutes les politiques qui sont les siennes. Sur des procédures existantes, des adaptations sont définies pour mieux répondre aux besoins. C'est ainsi que la création d'entreprises, compte tenu d'un taux de créations inférieur à la moyenne nationale, constitue un thème de développement majeur dans la politique régionale en partenariat avec tous les acteurs concernés.

Le nouveau plan d'action vise à favoriser la création d'entreprises pérennes, non plus seulement avec un objectif quantitatif, mais davantage pour contribuer à l'émergence et à la réalisation de projets viables en les accompagnant sur la durée.

C'est ainsi que des interventions sont proposées en amont, voire très en amont, et en aval d'un projet de création. La Région s'engage sur la sensibilisation à la création d'entre-

prises, avec des actions ayant pour objectifs de développer chez les jeunes la volonté d'entreprendre et l'esprit de créativité. Elle participe à l'accompagnement des porteurs de projets afin de rompre leur isolement en leur proposant un parcours du créateur avec des conseils spécialisés, des formations... Elle soutient le financement des porteurs de projet d'entreprise avec notamment la création d'une filiale de Centre Capital Développement et d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès aux crédits.

Orléans Technopole représente un point d'appui essentiel dans l'ensemble de ce plan d'actions. Le concours pédagogique de création d'entreprises qu'elle a initié au sein de l'Université d'Orléans, son action d'animation entre la recherche et l'industrie permettent de faire émerger des projets de création. Le soutien, l'accompagnement apportés à la création d'entreprises innovantes, depuis la préparation des



projets d'entreprises jusqu'aux différentes phases de leur croissance, font de la Technopole un partenaire important pour ceux qui souhaitent entreprendre et innover. ■

Marie-Madeleine Mialot,  
Vice-Présidente  
du Conseil Régional du Centre

## ÉDITIONS

### Orléans Technopole édite le premier "Guide de l'Innovation et de la Recherche"

A travers une centaine de fiches, le Guide décrit les compétences d'innovation et de recherche des laboratoires publics et privés d'Orléans et du Loiret. Des répertoires et des index thématiques permettent de repérer des compétences.

On trouve aussi une description des organisations qui aident l'innovation et le transfert de technologie. Enfin, les principales aides publiques à l'innovation sont présentées.

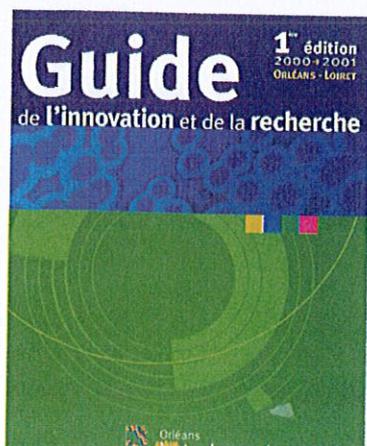
Le Guide de l'Innovation et de la Recherche a été éla-

boré en partenariat avec Centre Tech, et a reçu l'appui technique de l'ANVAR, de la CRCI Centre et de la CCI du Loiret.

La base d'information est aussi consultable sur le site web de la Technopole ([www.tech-orleans.fr](http://www.tech-orleans.fr)), et sera utilisée par l'ADEL, CENTRECO, la Ville d'Orléans et la CCI du Loiret dans leurs actions de prospection d'entreprises ou de promotion du territoire.

#### CONTACT

Dominique Joseph ☎ 02 38 69 80 58  
E-mail : [djoseph@tech-orleans.fr](mailto:djoseph@tech-orleans.fr)



## Concours pédagogique de création d'entreprise : un premier succès.



L'Université d'Orléans et Orléans Technopole avaient décidé au printemps dernier de lancer un premier concours pédagogique de création d'entreprises. Une quinzaine d'équipes d'étudiants, issus de cursus très différents, s'étaient montrés intéressés. Après une année de travail, 6 équipes ont remis et défendu un "Business Plan" complet. La technopole avait mis sa logistique à la disposition des étudiants, ainsi qu'un budget de 5000 F par équipe permettant de couvrir des frais de déplacement, de communication et de documentation. Les étudiants ont bénéficié de séances de formation dispensées par Orléans Technopole et la CCI du Loiret. Chaque équipe était suivie par un binôme composé d'un professionnel de la création d'entreprise et d'un chef d'entreprise. Selon les étudiants, c'est ce dialogue avec de véritables créateurs-managers qui a été le plus enrichissant.

Pourquoi un concours pédagogique ? La France ne suscite pas assez de vocations d'entrepreneurs. On en trouve deux fois plus en Italie, quatre fois plus aux Etats-Unis. C'est avant tout un problème de modèle social. Quelle place donne notre société à celui qui entreprend ?

### Concours 2000-2001, c'est parti !

La deuxième édition du concours pédagogique de création d'entreprise débutera en octobre 2000, pour s'achever en mai 2001. D'ores et déjà les étudiants intéressés peuvent s'inscrire auprès d'Orléans Technopole. Pour cette seconde édition, il est prévu de renforcer les moments de formation à la réalisation du Business plan. Des Chefs d'Entreprises sont mobilisés pour accompagner les équipes dans leurs projets.

Contact : Olivier Jouin (ojouin@tech-orleans.fr)

Comment sont perçus le risque, l'échec et la réussite ? Lorsqu'un lycéen ou un étudiant imagine son avenir, est-il encouragé à se voir devenir un entrepreneur ? À travers ce concours, Orléans Technopole et l'Université souhaitent faire découvrir l'entrepreneuriat, créer un dialogue avec des entrepreneurs, susciter une démarche d'enquête sur un produit et un marché aboutissant à la construction d'un Plan d'Affaire complet. Il s'agit de donner des repères, d'ouvrir le champ des possibles sans naïveté.

Pour véritablement créer son entreprise, il est souvent important d'acquiescer une expérience dans une ou plusieurs entreprises, et d'avoir créé un réseau relationnel suffisant. Certains tombent dans l'entrepreneuriat par atavisme, mais pour la plupart, il est préférable d'avoir un peu de bouteille avant de se lancer dans la création. C'est pourquoi l'ambition de ce concours se limite à la pédagogie, en considérant que la véritable création exige une préparation bien plus complète.

Si deux des équipes lauréates souhaitent vraiment créer une entreprise, on considère à Orléans Technopole que c'est "une autre histoire", qui nécessitera un travail encore plus approfondi. ■

## Les lauréats

### Projet "Préparation de moteurs pour voitures de compétition"

Ce sont des étudiants de l'ESEM (Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux) qui sont à l'origine de ce projet d'entreprise-passion. Leur engagement personnel dans le milieu de la compétition, allié à leurs connaissances scientifiques et techniques leur ont permis de déterminer avec une grande précision le positionnement futur du service qu'ils souhaitent proposer aux équipes de rallye. Le concours a été pour eux l'occasion de formaliser le projet d'entreprise et d'en envisager sérieusement les aspects économiques et d'organisation. Vincent Talon, le leader de l'équipe, envisage de créer l'entreprise dans les années à venir.

### Projet "Conforbac"

Lorsque des doctorants en Sciences Physique décident d'étudier un projet d'entreprise, ce n'est pas forcément pour replonger illico dans le bain scientifique. Avec un peu de malice, l'équipe "Conforbac" a même préféré se spécialiser dans le bain de cheveux pour coiffeurs : ayant observé l'archaïsme et l'inconfort des bacs de lavage de cheveux lors de l'incontournable préalable à la coupe, les étudiants ont mis au point un bac d'un nouveau type, confortable et pratique. Avec l'aide de professionnels de la coiffure, et après avoir consulté un des meilleurs spécialistes français de l'ergothérapie, les étudiants ont sollicité la société Plasturgie du Centre pour concevoir leur "Conforbac". Il est ergonomique, composé de différents matériaux innovants, et semble réellement répondre aux attentes du marché... La participation d'une étudiante en gestion a permis de construire un business plan complet.

### Projet "Archéoweb"

On trouve des passionnés d'archéologie dans tous les pays du monde. Internet va devenir le média privilégié de toutes les communautés de passion, dont les membres peuvent paraître isolés si on les considère territoire par territoire, mais qui sont des milliers à l'échelle mondiale. Il faut un site pour l'archéologie : ce sera archéoweb, un site portail pour accélérer la diffusion des découvertes, faire connaître les collections, dialoguer, consulter des bases de données, repérer des fournisseurs, et découvrir les trésors enfouis dans les archives, les laboratoires, les musées... Un Comité Scientifique veillera à la qualité des informations. L'équipe d'Archéoweb a le projet de lancer le site dans les prochains mois, après avoir complété l'étude économique et avec l'appui des archéologues. Il reste à fouiller, mais c'est le fond qui manque le moins.

## Charte "Partenaire d'Orléans Technopole" 11 nouvelles entreprises partenaires

À travers la Charte "Partenaire d'Orléans Technopole" les entreprises s'engagent à développer leurs liens avec le pôle scientifique d'Orléans, à contribuer aux partenariats techniques et scientifiques initiés par la technopole et à aider les créateurs d'entreprises. Le 6 avril dernier, 11 entreprises ont signé la Charte "Partenaire d'Orléans Technopole" ce qui porte à une trentaine le nombre des entreprises résolument engagées dans la dynamique technopolitaine.

- Abase Centre, Services informatiques, 15 personnes ;
- Alcatel-CIT, télécommunications, 1 200 personnes sur l'agglomération d'Orléans ;
- Cilas, électronique de défense, 200 personnes sur l'agglomération d'Orléans ;
- FH electronics, électronique moteur, 3 personnes ;
- Géo-hyd, hydrogéologie, environnement, 5 personnes ;
- Centre de Recherche Hutchinson, caoutchouc, 160 personnes ;
- ISI Systèmes, informatique industrielle, 5 personnes ;
- Lexmark, bureautique, 600 personnes sur l'agglomération d'Orléans ;
- Minaus, instrumentation pour l'environnement, 2 personnes ;
- Shiseido, Cosmétique, 400 personnes sur le Loiret ;
- Sofraser, instrumentation pour l'industrie, 30 personnes.

La Charte "Partenaire d'Orléans Technopole" est signée avec les entreprises qui ont déjà conduit des actions avec la Technopole.

Contact : Orléans Technopole  
16, rue Léonard-de-Vinci 45074 Orléans cedex 2  
Tél. +33 (0) 2 38 69 80 98 Fax +33 (0) 2 38 69 80 42



René Boissay, Alcatel-CIT

"Notre société a décidé d'appuyer la création d'entreprises nouvelles, en particulier autour du pôle "Plasma-Laser".

Orléans Technopole est un partenaire constant de cette démarche, avec l'ADEL, le CRT Plasma-Laser et la Direction Régionale de la Recherche et de la Technologie. En signant cette charte, nous affirmons notre volonté stratégique de nous inscrire dans une dynamique fédératrice, s'appuyant sur une équipe de professionnels."



Najib Bahous, Lexmark

"Le site Lexmark de l'agglomération Orléanaise a toujours été précurseur pour l'ensemble du groupe. Ainsi, nous avons été parmi les premières entreprises en France à obtenir l'ISO 14000. Avec Orléans Technopole, nous avons créé un colloque national sur le thème "Entreprises et Environnement". La première édition a connu un grand succès, et nous préparons le futur colloque pour juin 2001. Les ressources technologiques de ce territoire, la qualité de la formation sont aussi très importants pour nous. Nous avons décidé d'investir à nouveau, et la société ISI Systèmes, qui est née sur la Technopole, a réalisé la supervision de notre nouvelle usine de toner."



Thierry Allard et Xavier Thomas, ISI Systèmes

"ISI Systèmes est née dans le Centre d'Innovation d'Orléans. La Technopole nous a mis en relation avec différents partenaires scientifiques, en particulier l'ESPEO et le CRESITT. Ils nous ont aidé à développer notre technologie de Gestion Technique Centralisée de bâtiments. Le principe en est d'utiliser les fils d'alimentation électrique pour commander les appareils électriques. Les économies sont substantielles et la mise en œuvre d'un système de gestion intelligent ne nécessite pas de nouveaux passages de fils dans les installations existantes. Nous venons d'utiliser cette technologie pour la Ville de Sully qui nous a confié la GTC de la salle des fêtes. Une première réussite qui nous ouvre le marché des Collectivités Locales et des sites industriels."



# AGENDA

**4 et 5 juillet** : Assemblée Générale de France Technopoles Entreprises Innovation, à Metz.

**Colloque du 4 juillet** : Thème "De la détection de projets à la création d'entreprises innovantes". ☞ Jérôme Danthez : ☎ 02 40 25 27 03  
France Technopoles Entreprises Innovation

**11 et 12 septembre** : Quatrième carrefour français des biotechnologies au Palais des Congrès de Strasbourg, avec la participation des doctorants orléanais. ☞ Christine Bacher : ☎ 03 90 40 30 00  
Association Bio Valley

**20 septembre** : Club Bio d'Orléans Technopole.  
Thème "La politique scientifique de l'Association Française contre les Myopathies". ☞ Pierre Pesquiers : ☎ 02 38 69 80 98  
E-mail : ppesquiers@tech-orleans.fr

**Du 25 octobre au 10 novembre** : Journées Ville santé.  
Orléans Technopole participe à l'organisation de deux conférences.  
Le 31 octobre avec le CBM sur le thème "Biotechnologies et perspectives thérapeutiques" et le 2 novembre avec IPROS sur le thème "L'ostéoporose"  
☞ Pierre Pesquiers : ☎ 02 38 69 80 98  
E-mail : ppesquiers@tech-orleans.fr

**9 et 10 novembre** : Colloque de Biotechnocentre à Seillac.  
☞ Annie-Claude Roche : ☎ 02 38 25 55 37  
E-mail : roche@cnrs.orleans.fr

## BRÈVES

### Créations d'entreprises au Centre d'Innovation d'Orléans **Key-Obs : les clés de l'observation pour la génétique**

Fabrice Trovero et Jean-Charles Bizot créent une société de service scientifique au profit de l'industrie pharmaceutique et de la recherche publique. Ils proposent des études de comportement et de neurobiochimie afin de déterminer l'efficacité de nouveaux médicaments agissant sur le système nerveux central, ou des études de phénotypes pour évaluer la fonction des gènes. Key-Obs est une SA au capital de 420 000 F qui a bénéficié de l'accompagnement d'Orléans Technopole en phase d'incubation et a obtenu le label Loiret Création. Le Conseil Général du Loiret a mis des locaux à disposition de la jeune société dans l'attente d'une implantation définitive sur le campus.

**CONTACT** Key-Obs ☎ 02 38 64 60 68  
E-mail : jean-charles.bizot@wanadoo.fr  
E-mail : fabricetrovero@ad.com

### **XiMed, informatique de santé**

Fort d'une expérience d'une quinzaine d'années en SSII, Christian Chicaud vient de créer la société XiMed, en mobilisant autour de lui une équipe d'ingénieurs, dont 3 issus de l'ESPEO. L'Ecole Supérieure des Procédés Electronique et Optique a mis ses compétences et ses réseaux au service de cette première start-up qui développera des logiciels dans le domaine de l'informatique de santé. Orléans Technopole a contribué au montage du Business Plan et la Ville d'Orléans a accueilli l'entreprise en incubation dans les locaux du Centre d'Innovation.

**CONTACT** XiMed ☎ 02 38 69 80 34

### Implantations

### **France Cité Vision : cablo-opérateur à grande vitesse**

Créée à l'initiative de Daniel Forey et de Hubert Barbellion, France CitéVision a pour objet la mise en place et l'exploitation de réseaux de télécommunications à large bande. L'entreprise, implantée sur le Parc Technologique d'Orléans-la Source, a pour ambition de devenir un distributeur multiservice (Internet haut débit, Téléphone, Télévision, Transfert de données) pour les entreprises, les particuliers et les services publics. Les offres sont basées sur l'installation d'un réseau câblé numérique de la dernière génération autorisant le transport de l'image, des données et de la voix. Le prochain chantier de France CitéVision se situe dans le département du Loir-et-Cher qui a récemment accepté sa demande d'établissement de réseau. France CitéVision va ainsi réaliser simultanément les réseaux de Blois, Romorantin et Vendôme en construisant en priorité l'épine dorsale optique entre les 3 villes. La technologie retenue consacre la convergence Internet/TV/téléphone, en faisant appel à un réseau structurant en fibre optique, avec distribution haut débit en câble coaxial, le tout interconnecté aux épines dorsales internationales.

**CONTACT** Vincent Robert, Directeur du Développement  
☎ 02 38 25 04 40  
E-mail : infos@France-citevision.com

### **GFA crée AERIA**

Créée à Munster en 1985, la société allemande GFA propose des analyses environnementales aux industriels. Son expertise est particulièrement importante dans l'étude de gaz d'émission, dans la mesure de l'air ambiant et dans les analyses de dioxine et autres constituants organiques polychlorés et cela quelques soit la matrice concernée (sol, eau, produits industriels, déchets, chaîne alimentaire, échantillons biologiques). GFA a choisi Orléans pour son positionnement géographique et son potentiel dans les sciences de l'environnement, mais le jumelage entre Munster et Orléans a aussi constitué un atout. La filiale française de GFA s'appellera AERIA SAS. L'ouverture de l'agence est prévue début août.

**CONTACT** Laurent Vasse ☎ 00 49 2534 807 152

### **"Dusty plasmas", un livre édité par André Bouchoule**

La recherche sur les "plasmas poussiéreux" (dusty plasmas) a connu en quelques années un développement international important. Le livre édité par André Bouchoule fait le point sur tous ces découvertes. Le laboratoire GREMI a joué un rôle très important dans ces recherches qui aboutissent à des applications industrielles, dont certaines pourraient avoir des développements dans notre région.

**CONTACT** André Bouchoule ☎ 02 38 41 71 20

### **France Technopoles devient France Technopoles Entreprises Innovation**

Les associations regroupant au niveau national les Technopoles et les CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation) ont décidé de fusionner. Les métiers d'accompagnement de projets, en particulier le soutien à la création d'entreprises nouvelles, sont devenus les missions principales de ces structures. Il est donc apparu que l'échange d'expérience, et les actions de communication, seraient plus riches et plus efficaces à travers un regroupement. France Technopoles Entreprises Innovation compte 55 membres sur l'ensemble du territoire national.

**CONTACT** Jérôme Danthez ☎ 02 40 25 27 03